

FOCUS PROJETS - ESPACE RESSOURCES ENSEIGNANTS

LE PERMIS INTERNET

Le Permis Internet

Le "[Permis Internet pour les enfants](#)" est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. C'est une opération d'intérêt général proposée aux enseignants par les intervenants de la police nationale et municipale et le service prévention de la Ville de Roubaix dans le cadre de leurs actions de prévention en milieu scolaire.

Un programme en 4 étapes clés :

- **La venue d'un policier dans la classe :**

Le policier, expert dans la prévention en milieu scolaire, présente en classe l'opération Permis Internet pour les enfants (15 à 45 min environ).

- **L'apprentissage avec l'enseignant :**

L'enseignant dispense la formation en 3 à 4 séances de 45 minutes environ chacune grâce au DVD fourni dans le kit et au code remis à chaque élève.

- **L'examen :**

La validation des savoirs : le policier revient dans la classe pour faire passer aux élèves, avec l'enseignant, l'examen du Permis Internet grâce à la fiche d'examen présente dans le kit pédagogique.

- **La remise solennelle du Permis Internet aux enfants :**

A l'issue de ces sessions de formation, le Permis Internet est remis à chaque élève afin de marquer son engagement solennel à être un internaute responsable. La remise du permis aux élèves de CM2 se fait en présence du Maire, de la police, du service prévention de la Ville, des enseignants, des parents.



Comment ?

Rendez-vous sur l'Espace Ressources Enseignants pour accéder aux informations concernant le dépôt d'une demande.

Date limite de dépôt : le 16 juillet 2021.

Qui ?

Le projet s'adresse aux enfants de CM2 et à leurs parents.

Pourquoi ?

Le "Permis Internet pour les enfants" est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. **Déjà 2 millions d'enfants sensibilisés !**

Quoi ?

Le Service prévention de la Ville de Roubaix, la Gendarmerie nationale, la Police nationale, la Préfecture de Police et l'association AXA Prévention unissent leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet pour mener ensemble ce programme pédagogique.

Pour aller plus loin

Les établissements peuvent contacter la DDTM Unité Sécurité Routière pour la **mise en place d'actions de prévention routière** (matériel, intervenant et documentation).

Contacts :

ddtm-pdasr@nord.gouv.fr



PLUS D'INFOS :

<https://www.ville-roubaix.fr/professionnels/enseignants/>

<https://www.permisinternet.fr/fr/page/definition>



NOUS CONTACTER

mlegoff@ville-roubaix.fr
03.59.57.31.70

Amar Missi
Service Prévention
06.38.17.55.16
amissi@ville-roubaix.fr